



DECISION N° 2026-60
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le directeur des Centres Hospitaliers de Lisieux, Pont l'Évêque, Vimoutiers et de l'établissement public médico-social d'Orbec en Auge, représentant légale des établissements ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 03 août 2026, nommant Monsieur David DELEDICQUE, directeur des centres hospitaliers de Lisieux, Pont l'Évêque, Vimoutiers et de l'établissement public médico-social d'Orbec, à compter du 1er septembre 2026 ;

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article 6143-33 du Code de la Santé Publique ;

Vu la mise en place du nouvel organigramme de la direction des centres hospitaliers de Lisieux, Pont l'Évêque, Vimoutiers et l'Établissement Public Médico-Social d'Orbec en Auge le 1^{er} septembre 2026.

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} – Délégation est donnée à Madame Carole CLEMENCEAU, attachée d'administration hospitalière au bureau des entrées, pour signer, dans la limite de ses attributions, les registres relatifs aux déclarations de naissance et de décès survenues au centre hospitalier de Lisieux.

ARTICLE 2^{ème} – En application de l'article D 6143-35 du Code de la Santé Publique, la présente délégation de signature peut être retirée à tout moment.

ARTICLE 3^{ème} – Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter de la réception par le secrétariat de la direction original visé par le délégataire. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire. Elles abrogent toute décision antérieure de délégation de signature au bénéfice du même délégataire.

ARTICLE 4^{ème} – La présente décision de délégation de signature fera l'objet d'une publicité dans l'établissement et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du calvados.

Fait à LISIEUX, le 1^{er} septembre 2026

Exemplaires de signatures autorisées

Le Directeur

David DELEDICQUE

Destinataires :

Dossier
Affichage
RAA



L'Attachée d'Administration
Hospitalière

Carole CLEMENCEAU